

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 30 mars 1999, à 19 h 30, au 480 boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Mireille Charbonneau, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Suzanne Ferland-Campbell et Johanne Ste-Marie, représentantes du Comité de parents.

ABSENCE MOTIVÉE : monsieur Alain Langlois

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire, Clément Page, secrétaire général, François Spain, coordonnateur de l'enseignement et Claude St-Michel, directeur général adjoint.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

C-197-03-99

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Michel Pépin d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal... (néant).
4. Affaires relatives au procès-verbal... (néant).
5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :

6.01 Classes de maternelle à l'école Cedar Street en 1999-2000

6.1. Transfert des élèves du pavillon Richelieu Valley.

6.2. Réaffectation des élèves de l'école Marie-Rose.

6.3. L'école alternative de Chambly / demande d'autorisation au MEQ.

6.4. Politique de frais de déplacement, de séjour et de repas / amendements.

6.5. Ententes entre la Commission scolaire Riverside et la Commission scolaire des Patriotes relatives à l'utilisation de locaux des écoles Cedar et Courtland Park / adoption.

6.6. Projet de règles budgétaires du MEQ 1999-2000.

6.7. Nomination d'un représentant / Comité de suivi du plan stratégique de développement / Ville de Chambly.

6.8. Ordre du mérite de la FCSQ / appel aux candidatures

6.9. École de Montarville / formation d'un comité spécial

6.10. Centre de formation professionnelle / location de locaux.

7. Information :

7.1. Résultats des élèves aux épreuves du MEQ / 1997-1998.

7.2. Services offerts à la Maison de la Bible.

7.3. Annexion de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste à la Commission scolaire des Patriotes.

8. Affaires diverses :

8.1. Classes d'anglais intensif à Boucherville.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL...

Néant.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCÈS-VERBAL...

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Le président du Conseil d'établissement de l'école Cedar Street, monsieur Jacques Alain, à la suite de l'intervention d'un autre parent, présente les arguments pour lesquels la Commission scolaire devrait procéder à l'inscription d'élèves de maternelle à l'école Cedar Street en 1999-2000.

Madame Anne Gagnon, présidente du Conseil d'établissement de l'école de Montarville, rappelle les démarches déjà effectuées par le Conseil d'établissement en vue de solutionner les problèmes liés à la surpopulation de l'école et à son aménagement physique. Elle demande à la Commission scolaire d'apporter des solutions immédiates aux problèmes vécus à cette école. Monsieur le président, Gabriel Ducharme, remercie madame Gagnon pour ses remarques et mentionne qu'il a l'intention de proposer une façon différente de trouver des solutions à court terme.

Madame Nathalie Charrette, présidente du Conseil d'administration de la Corporation de l'École alternative de Chambly, demande des éclaircissements sur la portée des décisions qui seront prises par le Conseil des commissaires en cours de séance.

D'autres personnes prennent la parole sur les sujets précédents.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.0.1 Classes de maternelle à l'école Cedar Street en 1999-2000

À la demande du président, le directeur général adjoint, monsieur Claude St-Michel, rappelle les faits relatifs à l'inscription des élèves à l'école Cedar Street. Madame Suzanne Ferland-Campbell émet ses commentaires à ce propos et mentionne que les parents de Beloeil et Mc Masterville sont inquiets relativement à l'impact de la fermeture éventuelle de l'école Cedar Street.

Le président conclut qu'il ne voit aucun élément nouveau qui justifie la remise en question de la décision du Conseil provisoire relativement à l'entrée de nouveaux élèves à l'école Cedar Street.

Relativement à l'impact de la fermeture progressive de l'école, monsieur le président ajoute qu'il n'y aura pas de déplacement d'élèves en cascades d'une école à l'autre.

6.1 Transfert des élèves du pavillon Richelieu Valley

Le directeur général adjoint, monsieur Claude St-Michel, présente le dossier susmentionné.

Considérant que les prévisions de l'effectif scolaire pour les prochaines années scolaires au pavillon Richelieu Valley laissent entrevoir une diminution importante des élèves, avec de nombreuses contraintes liées à l'organisation scolaire et des impacts significatifs sur la qualité des services pouvant être offerts aux jeunes du pavillon Richelieu Valley;

Considérant les résultats des consultations menées auprès du Conseil d'établissement, du Conseil des enseignants et enseignantes, de l'organisme de participation des parents;

Considérant la recommandation du directeur de l'école;

Considérant les orientations adoptées sur le même sujet par le Conseil des commissaires le 12 janvier 1999 (résolution C-137-01-99);

C-198-03-99

Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de transférer les élèves qui fréquentent actuellement le pavillon Richelieu Valley à l'école de leur secteur et de retirer officiellement le pavillon Richelieu Valley de l'acte d'établissement de l'école secondaire Polybel à compter du 1^{er} juillet 1999.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Réaffectation des élèves de l'école Marie-Rose

Le directeur général adjoint, monsieur Claude St-Michel, présente le dossier susmentionné.

C-199-03-99

Il est proposé par monsieur Yvan Noël de réaffecter les élèves de l'école Marie-Rose dans les écoles répondant à leurs besoins et en tenant compte de leur provenance et que les élèves de T.C.3 soient transférés à la Commission scolaire Marie-Victorin pour l'année scolaire 1999-2000.

La proposition est mise aux voix.

Ont voté en faveur : 16

Ont voté contre : 4

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

6.3 École alternative de Chambly / demande d'autorisation au MEQ

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

Les membres discutent de l'opportunité de faire une demande d'autorisation au ministère de l'Éducation pour une ou plusieurs années.

Considérant l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant l'autorisation du ministère de l'Éducation à l'effet d'établir l'école alternative de Chambly aux fins d'un projet particulier pour l'année scolaire 1998-1999;

Considérant la démarche engagée avec la collaboration de l'école en vue de mettre en application les recommandations soumises au ministère de l'Éducation au mois de juin 1998;

Considérant les discussions avec les représentants du ministère de l'Éducation quant à l'application du plan d'action;

Considérant la résolution adoptée à cet effet par le Conseil d'établissement de l'école alternative de Chambly;

Considérant les consultations réalisées auprès du Comité de parents et du Comité des relations professionnelles des enseignants;

C-200-03-99

Il est proposé par madame Denise Grégoire de demander au ministère de l'Éducation d'établir l'école alternative de Chambly aux fins d'un projet particulier, pour les années 1999-2000 et suivante.

Votent en faveur : 11

Votent contre : 8

S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Critères d'inscription à l'école alternative de Chambly

Le directeur du Service des ressources éducatives présente les critères d'inscription soumis par le Conseil d'établissement de l'école alternative de Chambly.

C-201-03-99

Il est proposé par madame Denise Grégoire d'accepter les critères d'ordre pédagogique en enlevant les mots «*l'élève ne doit pas présenter de difficulté importante au plan du comportement et des apprentissages*».

Votent en faveur : 16
Votent contre : 2
S'abstiennent de voter : 2

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

C-202-03-99

Il est proposé par madame Denise Grégoire de biffer les mots «*aux enfants des membres du personnel enseignant régulier*» parmi les critères d'ordre administratif.

Votent en faveur : 2
Votent contre : 10
S'abstiennent de voter : 8

La proposition est rejetée à la majorité des voix exprimées.

Considérant l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant la recommandation du Conseil d'établissement ;

Considérant les consultations réalisées auprès du Comité de parents et du Comité des relations professionnelles des enseignants ;

C-203-03-99

Il est proposé par madame Denise Grégoire d'adopter les critères d'inscription à l'école alternative de Chambly apparaissant à l'annexe ACC-017-03-99.

Votent en faveur : 13
Votent contre : 2
S'abstiennent de voter : 5

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

À la suite d'une observation de madame Ginette Jacques, directrice générale, les membres du Conseil conviennent de reconsidérer la question relativement à la demande d'autorisation au ministère de l'Éducation pour l'établissement de l'école alternative de Chambly.

C-204-03-99

Il est proposé par monsieur Yvan Noël de rescinder la résolution C-203-03-99.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Demande d'établissement de l'école alternative de Chambly aux fins d'un projet particulier

Considérant l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant l'autorisation du ministère de l'Éducation à l'effet d'établir l'école alternative de Chambly aux fins d'un projet particulier pour l'année scolaire 1998-1999 ;

Considérant la démarche engagée avec la collaboration de l'école en vue de mettre en application les recommandations soumises au ministère de l'Éducation au mois de juin 1998 ;

Considérant les discussions avec les représentants du ministère de l'Éducation quant à l'application du plan d'action ;

Considérant la résolution adoptée à cet effet par le Conseil d'établissement de l'école alternative de Chambly ;

Considérant les consultations réalisées auprès du Comité de parents et du Comité des relations professionnelles des enseignants ;

C-205-03-99 Il est proposé par madame Denise Grégoire de demander au ministère de l'Éducation d'établir l'école alternative de Chambly aux fins d'un projet particulier.

Votent en faveur : 18

Votent contre : 2

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

Les membres discutent par la suite de la durée de l'autorisation à demander au ministère de l'Éducation.

C-206-03-99 Il est proposé par monsieur Yvan Noël de demander une autorisation d'établissement de l'école alternative de Chambly pour une durée de deux ans.

Votent en faveur : 8

Votent contre : 10

S'abstiennent de voter : 2

La proposition est rejetée à la majorité des voix exprimées.

C-207-03-99 Il est proposé par monsieur Michel Pépin de demander l'autorisation d'établir l'école alternative de Chambly pour une durée d'un (1) an.

Votent en faveur : 12

Votent contre : 5

S'abstiennent de voter : 3

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

6.4 Politique de frais de déplacement, de séjour et de repas / amendements

Le directeur général adjoint, monsieur Claude St-Michel, présente le dossier susmentionné.

C-208-03-99 Il est proposé par madame Hélène Roberge d'adopter la politique amendée de frais de déplacement, de séjour et de repas telle qu'apparaissant à l'annexe ACC-018-03-99.

La proposition est mise aux voix.

Votent en faveur : 17

Vote contre : 1

S'abstiennent de voter : 2

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

6.5 Ententes entre la Commission scolaire Riverside et la Commission scolaire des Patriotes relatives à l'utilisation de locaux des écoles Cedar Street et Courtland Park / adoption

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

C-209-03-99

Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'accepter les projets d'ententes intervenues entre la Commission scolaire Riverside et la Commission scolaire des Patriotes relatives à l'utilisation de locaux des écoles Cedar Street et Courtland Park.

Que le président et la directrice générale soient autorisés à signer lesdites ententes pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Projet de règles budgétaires du MEQ 1999-2000

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, dépose le projet de règles budgétaires 1999-2000 du ministère de l'Éducation.

6.7 Nomination d'un représentant / Comité de suivi du plan stratégique de développement / Ville de Chambly

C-210-03-99

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de désigner madame Denise Grégoire pour représenter la Commission scolaire des Patriotes au comité de suivi du plan stratégique de développement de la Ville de Chambly.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 Ordre du mérite de la FCSQ / appel aux candidatures

Considérant que madame Denise Asselin a œuvré durant vingt-neuf ans dans le domaine de l'éducation, dont vingt-trois ans au niveau d'une commission scolaire ;

Considérant que madame Diane Miron s'implique depuis maintenant dix-sept ans comme représentante des parents ;

C-211-03-99

Il est proposé par monsieur Michel Pépin que les candidatures de mesdames Denise Asselin et Diane Miron soient soumises au comité de l'Ordre du mérite de la FCSQ pour l'obtention de la médaille de bronze.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 École de Montarville / formation d'un comité spécial

Suite aux propos qu'il a tenus en début d'assemblée, le président, monsieur Gabriel Ducharme, invite le Conseil à former un comité spécial relativement à la problématique du manque d'espace à l'école de Montarville.

C-212-03-99

Il est proposé par monsieur Alain Villemure d'adopter le mandat et la composition pour la formation d'un comité spécial à l'école de Montarville, tel qu'apparaissant à l'annexe ACC-019-03-99.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10 Centre de formation professionnelle / location de locaux

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'appel d'offres public n° 1217;

Considérant les prix très élevés des soumissions;

Considérant que le ministère de l'Éducation ne veut pas subventionner de tels coûts;

Considérant que la Commission scolaire n'a pas les ressources financières pour assumer seule de tels coûts;

Considérant que le ministère de l'Éducation a demandé d'analyser d'autres options moins dispendieuses;

C-213-03-99

Il est proposé par monsieur Alain Villemure de rejeter toutes les offres de locations reçues.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Huguette Bussièrès et messieurs Jean-François Rabouin, Marc-André Lehoux, Michel Pépin et Yves Ballard quittent l'assemblée.

7. INFORMATION :

7.1 Résultats des élèves aux épreuves du MEQ / 1997-1998

Le coordonnateur de l'enseignement, monsieur François Spain, présente le dossier susmentionné et il répond aux questions de mesdames et messieurs les commissaires.

7.2 Services offerts à la Maison de la Bible

Ce document est déposé au dossier.

7.3 Annexion de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste à la Commission scolaire des Patriotes

Ce document est déposé au dossier.

8. AFFAIRES DIVERSES :

8.1 Classes d'anglais intensif à Boucherville

À la suite d'une intervention de monsieur Pierre Diamond, messieurs Serge Dubé, directeur général adjoint et François Spain, coordonnateur de l'enseignement apportent des éclaircissements sur la situation des classes d'anglais intensif à Boucherville, à la suite de l'inscription des élèves.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Des membres du Conseil des commissaires soulèvent les éléments suivants :

- prochaines réunions des comités spéciaux
- piscine de l'école secondaire Polybel
- dates d'inscription aux cours d'été.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-214-03-99

Il est proposé par madame Denise Grégoire de lever la présente assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire général

CP/ag